



HAL
open science

Les représentations sociales à propos du genre : quelles influences sur l'orientation et la formation des femmes dans la filière BTP à La Réunion ?

Michel Latchoumanin, Marie-Thérèse Scarangella

► To cite this version:

Michel Latchoumanin, Marie-Thérèse Scarangella. Les représentations sociales à propos du genre : quelles influences sur l'orientation et la formation des femmes dans la filière BTP à La Réunion ?. Kabaro, revue internationale des Sciences de l'Homme et des Sociétés, 2013, Regard pluriel sur l'Indiaocéanie, VII (10-11), pp.125-139. hal-03477419

HAL Id: hal-03477419

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03477419>

Submitted on 13 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES À PROPOS DU GENRE : QUELLES INFLUENCES SUR L'ORIENTATION ET LA FORMATION DES FEMMES DANS LA FILIÈRE BTP À LA RÉUNION ?

MICHEL LATCHOUMANIN ET MARIE THÉRÈSE SCARANGELLA
PROFESSEUR EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION, RESPONSABLE DE FORMATION D'ADULTES
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Résumé

Cette recherche apporte quelques éléments de réponse aux représentations que développent les jeunes des deux sexes à propos de la présence de la femme dans le secteur du BTP. Conduite auprès d'un public en situation de formation préparatoire à l'insertion professionnelle, elle montre que leurs représentations sociales constituent un frein à l'orientation et à la formation des femmes dans le secteur du BTP. Elle révèle la nécessité d'un changement de mentalités et de comportements, de manière à éviter les automatismes liés à l'exclusion des femmes d'un domaine professionnel traditionnellement réservé aux hommes.

Mots-clés : genre, représentation, orientation, formation, bâtiments et travaux publics

Abstract

This research brings some elements of answer about the representations which develop the young people of both sexes about the presence of the woman in the sector of the BTP (BUILDING AND CIVIL ENGINEERING WORKS). Led with a public in situation of preparatory training to the occupational integration, she shows that their social representations constitute a brake in the orientation and in the training of the women in the sector BTP. She reveals the necessity of a change of mentalities and behavior, so as to avoid the automatisms connected with the exception of the women of a professional domain traditionally reserved for the men.

Keywords : gender, representation, careers advice, training, building and public Works.

INTRODUCTION

Dans de récents travaux qui ont eu pour cadre l'île de La Réunion (Martinez, 2006), le caractère sexué du rapport au travail a été confirmé. L'analyse diachronique de ce rapport révèle la persistance d'un constat qui donne à voir le cantonnement des femmes dans les tâches domestiques et les hommes dans les activités externes, autrement dit l'emploi et les activités valorisantes.

Sur le plan synchronique, et à l'exemple de la dichotomie identifiée entre la filière technique et industrielle, majoritairement masculine, et la

filière tertiaire, fortement féminisée, la répartition des emplois sur l'ensemble des secteurs d'activité salariée apparaît toujours fortement sexuée.

Globalement, les femmes n'accèdent pas à de nombreuses filières professionnelles, en dépit des dispositions de la loi d'Orientation sur l'Education de 1989 et de la Convention sur la Promotion de l'Égalité des Chances dans le Système Éducatif de 2000, qui mettent l'accent sur la promotion d'une éducation basée sur le respect mutuel des deux sexes, avec une volonté institutionnelle d'élargir et de diversifier les choix professionnels des jeunes femmes.

Malgré la richesse du cadre législatif et règlementaire français favorable à cette égalité professionnelle, il est constaté une concentration des femmes sur certaines filières, vraisemblablement les plus accessibles d'un point de vue culturel. Il en est ainsi des secteurs de l'administration, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale, des services aux particuliers et aux entreprises ou encore du commerce.

Partant de ces constats, nous nous sommes interrogés sur les perspectives de diversification des orientations professionnelles des femmes, en retenant comme domaine d'étude celui du Bâtiment et des Travaux Publics (B.T.P.). En effet, les représentants de la filière B.T.P. affirment aujourd'hui l'urgence de trouver de nouvelles sources de main-d'œuvre. Les évolutions technologiques, le départ imminent à la retraite d'une main-d'œuvre massive issue de la génération du baby boom, le nombre important d'entreprises artisanales à pérenniser, ainsi que la lutte contre le travail informel sont autant de facteurs favorables à l'offre d'emploi dans le secteur

En ce sens, la Fédération Française du Bâtiment tend à prendre en compte la population féminine en tentant de revaloriser l'image de la filière afin de rendre les professions et conditions de travail plus attractives.

Reste cependant que cette perspective d'orientation des femmes vers ce secteur suscite encore de nombreuses réserves au sein de la jeune génération. En 2005 par exemple, le taux de femmes présentes sur l'ensemble des dispositifs n'était que de 3,92 % selon le Carif-Oref.

Concernant les dispositifs de formation initiale professionnelle où les femmes ne représentent que 4,51 % des effectifs, le schéma est sensiblement différent : à l'exception de quelques jeunes femmes intégrant des formations *diplômantes* de gros et second œuvre, la fraction la plus importante se prépare à l'exercice de fonctions en bureau d'études.

Quels seraient les obstacles à l'orientation du public féminin vers ces métiers ?

Quelles représentations développent les jeunes des deux sexes à propos de la présence de la femme dans le secteur du BTP ? Font-elles référence à des rôles féminins et masculins assignés, à des différences anatomiques entre femmes et hommes ? Chez les jeunes femmes, comment est perçue cette perspective de s'orienter vers le secteur BTP ?

Y associent-elles dans cette circonstance, l'aspect culturel et social lié à la place de la femme ? Le genre, construit culturel et distinction sociale entre femme et homme, serait-il considéré par les femmes dans la perspective d'une orientation dans le bâtiment ?

Le présent travail apporte quelques réponses à ces questions.

CADRE THÉORIQUE

Selon le dictionnaire de sociologie d'Etienne la notion de genre désigne « les attributs psychologiques, les activités et les rôles, les statuts sociaux culturellement assignés à chacune des catégories de sexe, constituant un système de croyances dont le principe d'une détermination biologique est le pivot ».

Le genre peut être ainsi considéré à la fois comme un prolongement et un dépassement de la notion de « *rôle de sexes* » et une capacité à dénaturer les identités sexuelles, comme l'indique Delphy : « *parler des rôles des femmes et des hommes, c'est franchir un grand pas vers la dénaturalisation des positions et des occupations respectives des sexes* » (2001, p. 245).

De plus, selon Guionnet et Neveu, le genre, « construit social, à la différence d'une nature féminine ou masculine, constitue à la fois un processus lié à des rapports de sexe et une identité évolutive, caractérisant chacun de ces sexes l'un par rapport à l'autre ».

En résumé, le genre désignerait une construction historique, culturelle et sociale du sexe. Autour des caractéristiques biologiques, se construirait une différenciation de la place occupée par les femmes et les hommes, au regard de leurs rôles respectifs dans la société. Il permettrait en somme de décrire le féminin et le masculin comme constructions sociales, voire l'ensemble des différenciations entre hommes et femmes produites par la société.

D'ailleurs, précise Goffman « le sexe est à la base d'un code fondamental, code conformément auquel s'élaborent les interactions et les structures sociales, code qui soutient également les conceptions que se font les individus de ce qui fonde leur nature humaine authentique » (2002, p. 41). Il s'opèrerait alors un classement selon la configuration physique, qui engendre selon lui, « un processus de socialisation différentielle à l'égard des deux classes sexuelles » (2002, p. 46).

Au-delà de cette reconnaissance du construit social dans les rôles, Delphy pense le genre en terme de sexe, autrement dit « *le genre est envisagé comme une dichotomie sociale déterminée par une dichotomie naturelle* » (2001, p. 248). Le raisonnement contemporain serait donc sous l'emprise du sexe pour penser féminin ou masculin. Cet auteur considère en outre que le seul

fait de supposer même implicitement son antériorité contribue à une théorie où le sexe cause ou explique le genre.

Ainsi, la croyance en la différence des sexes en amont de toute réflexion, que Delphy appelle le « *présupposé non examiné* », paraît tellement ancrée dans la conscience de chacun qu'elle affecte la perception du monde, des individus :

« cette croyance que la différence sexuelle est une différence fondamentale, un socle naturel produisant deux principes (féminin, masculin) sur lesquels la société peut et doit s'appuyer est aussi vieille que notre civilisation historique » (2001, p. 32).

En somme, pour l'auteur, penser le genre suppose avant tout rompre avec les préjugés, admettre l'inconnu, renoncer à certaines évidences, qualifiées de « *suspension du jugement* ». Sortir du domaine des présupposés serait alors « *repenser la question de son rapport au sexe, et pour penser cette question, il faut la poser, ce qui implique que l'on abandonne l'idée que l'on connaisse la réponse* » (2001, p. 251).

Il serait ainsi question de faire émerger le social pour ensuite revenir à la référence de départ, celle du sexe. Cette réflexion s'inscrit dans le prolongement de celle de Goffman qui propose de réfléchir au sexe en tant qu'« *une propriété des organismes et non comme à une classe d'organismes* » (2002, p. 51).

Il s'agirait alors d'analyser en premier lieu les caractéristiques sociales de l'individu, en référence à sa place et son rôle dans la société comme le précise C. Delphy : « *ce n'est qu'une fois cette partie sociale clairement établie en propre, et possédant un nom à elle, que l'on peut ensuite, et ensuite seulement, revenir sur la notion de départ* » (2001, p. 253), autrement dit l'acceptation traditionnelle que recouvre le sexe.

Delphy renvoie également à la notion de « *status* » en référence à la place et au rang de prestige qu'occupe un individu dans la société et/ou dans l'échelle sociale, « *status* » par opposition au statut. Le rôle et les activités sont les aspects actifs de ce « *status* ».

De ce raisonnement découle deux éléments constitutifs, opérationnels et indissolubles de la notion de genre :

- D'une part, « *la hiérarchie* » qui permettrait de considérer sous un autre angle le rapport entre les parties divisées, se définirait par les caractéristiques liées à la place de chaque individu dans l'organisation sociale en référence au construit social ;
- D'autre part, « *la division* », caractérisée par les différences de tous ordres (naturelles, construites en référence aux classes de sexe).

Cette conception rejoint l'hypothèse que la hiérarchie est antérieure à la division. Elle considère les caractéristiques liées à la place de l'individu

dans la société avant toutes différences liées à la nature ou construites sur la base d'une classification qui s'opère selon les sexes.

De ce fait, les aspects selon lesquels les différences morphologiques, biologiques ou fonctionnelles entre les femmes et les hommes seraient la base de classifications sociales sont remis en question, « *le genre n'a pas de substrat physique, plus exactement que ce qui est physique (et dont l'existence n'est pas en cause) n'est pas le substrat du genre* » (Delphy, 2001, p. 27).

Pour Goffman, la dimension biologique ne constitue « *qu'un outil sûr et précis que pour le tri des membres de la société* » (2002, p. 116) ; tout ce qui se rapporte aux événements, aux pratiques, et les réponses qui semblent si naturellement en découler représentent pour cet auteur « *une conséquence de l'organisation sociale* » (2002, p. 116).

Ces éléments théoriques sur le positionnement du genre à l'égard du sexe permettent de mieux comprendre les représentations portant sur les femmes dans le secteur du bâtiment en terme de « division » ou de « hiérarchie ».

En somme, la façon d'appréhender un contexte ou de se représenter un objet impliquant un rapport entre hommes et femmes renvoie à une priorité du sexe sur le genre. Goffman (2002) rappelle en effet que les désignations liées aux catégories du féminin et du masculin (femmes, hommes, elles, ils...) peuvent se transformer en représentations de l'ensemble d'une classe, c'est-à-dire en un « *contenant* » dans lequel seraient ensuite stockées les caractéristiques associées aux rôles de chaque sexe.

Du point de vue de ces auteurs, ressort par conséquent une tendance humaine et universelle à établir des classifications à partir des traits physiques, indépendamment de tout construit social lié à la place et à l'évolution de chaque individu dans l'échelle sociale (Delphy, 2001 ; Goffman, 2002).

MÉTHODOLOGIE

Sortis prématurément du système scolaire, âgés entre 16 et 25 ans, les jeunes de notre échantillon bénéficient d'un accompagnement des Missions Locales en vue de s'inscrire dans une démarche d'insertion professionnelle.

La plupart d'entre eux, sans qualification ni expérience, ont intégré un dispositif visant à les aider à élaborer un projet professionnel. Nous avons ainsi rencontré 60 jeunes femmes et 60 jeunes hommes qui suivaient soit un Module Préparatoire à l'Insertion, soit une Remise à Niveau en Pré-qualification, soit une Redynamisation Sociale dans le cadre du Programme Régional de Développement des Formations de la Région.

Nous avons pu observer au cours d'une phase exploratoire que les jeunes femmes avaient majoritairement exprimé le souhait de préparer des spécialités ou des disciplines du tertiaire comme les domaines de l'administration, de l'action sociale, des services aux particuliers ou aux entreprises, ou celui du commerce. En revanche, les choix des jeunes hommes étaient plutôt diversifiés. Il y en avait autant intéressés par la filière tertiaire, en l'occurrence les métiers de services que par certaines professions du bâtiment ou encore des spécialisations de nature industrielle dont l'électronique ou l'électrotechnique, les systèmes automatisés ou la métallerie.

Notre projet étant de mettre en évidence les représentations sociales de ces deux groupes de genre nous nous sommes inspirés de l'approche structurale de Abric (2003), notamment de sa théorie du noyau central pour engager notre recherche

Dans la phase de pré-enquête un premier questionnaire a été utilisé pour susciter une réflexion sur l'orientation et la formation des femmes dans le B.T.P.

Dans ce questionnaire, les garçons et les filles étaient invités à donner six mots ou expressions qui caractérisent leur pensée à l'énoncé de leur orientation. Ces évocations ou associations libres à partir d'un énoncé inductif ont été ensuite hiérarchisées par les jeunes selon l'importance qu'ils accordent au thème présenté.

Cette investigation a été complétée par un recueil de données au moyen d'une technique de substitution, dans l'éventualité où existerait une zone muette. Il s'agissait en fait de s'assurer que ces jeunes n'avaient pas fait une rétention d'informations susceptible d'altérer l'identification d'éléments représentatifs de leur pensée.

De fait, les jeunes ont été confrontés à la pensée que pourraient avoir des personnes de leur entourage, issues de leur groupe d'appartenance, à propos de l'orientation et de la formation des femmes dans les métiers du BTP.

Cette technique de substitution, qui réduit le degré d'implication directe des sujets, les amène à l'énonciation d'éléments nouveaux, éléments pouvant faire partie du noyau central des représentations puisque relatifs à des normes, des croyances.

Le traitement des données recueillies dans cette phase préliminaire, nous a conduit à regrouper par famille les éléments exprimés, tout en leur attribuant une échelle de valeur selon leur fréquence et leur rang.

Ces catégories ont été à nouveau soumises aux sujets, qui devaient choisir celles considérées comme les moins ou les plus caractéristiques. Ce procédé, que l'on peut également qualifier de « *technique de caractérisation* », permet d'obtenir des précisions quant aux éléments constitutifs des représentations, d'aboutir à une définition plus précise de celles-ci en référence à la classification des éléments, à leur attribution dans la zone centrale.

Selon Abric :

« Puisque c'est le noyau central qui donne la signification de la représentation, on peut considérer qu'un élément central a comme propriété, d'être plus caractéristique de l'objet que n'importe quel autre élément de la représentation » (2003, p. 75 *sqq*).

Par la suite nous avons proposé à notre échantillon une liste d'items exprimant les éléments préalablement repérés comme constitutifs de ses représentations avec pour consigne d'opérer un choix restreint d'items plus ou moins caractéristiques de la représentation individuelle.

Considérant par ailleurs que la problématique de l'accès des femmes au secteur de la construction serait probablement liée à l'image que ces jeunes avaient des métiers du BTP, il leur était également demandé, toujours sur la base d'une technique d'association libre, de s'exprimer sur les métiers connus du BTP.

Sur la base des associations libres hiérarchisées par les deux populations, nous avons regroupé les expressions ou mots formulés en catégories en attribuant à chacune une échelle de valeur découlant de sa fréquence et de son rang.

La manière dont sont exprimées les associations libres permet de distinguer les éléments relevant du noyau de ceux qui font partie de la périphérie de la représentation. Le croisement de ces deux sources détermine quatre configurations :

| | | IMPORTANCE | |
|-----------|--------|------------------------------------|--------------------------------------|
| | | GRANDE | FAIBLE |
| FREQUENCE | FORTE | Case 1 Zone du Noyau Central | Case 2 1 ^{re} Périphérie |
| | FAIBLE | Case 3 Eléments contrastés | Case 4 2 ^e Périphérie |

Légende :

Cas 1 = Associations très fréquentes et plutôt citées en premier

Cas 2 = Associations très fréquentes et plutôt citées en dernier

Cas 3 = Associations peu fréquentes et plutôt citées en premier

Cas 4 = Associations peu fréquentes et plutôt citées en dernier

Conceptualisé par Vergès (1989), ce système de classification a été repris par Abric, qui le définit comme « *un premier repérage du statut des éléments de la représentation* » (2003, p. 63).

Les associations correspondant à la case 1 et par conséquent du « cas 1 » relèvent du noyau central car elles reflètent une congruence positive entre les deux sources.

Le « cas 4 », à l'inverse, reflèterait plutôt la zone périphérique. D'après Abric (2003), cette zone est constituée d'éléments peu présents et peu importants dans le champ de la représentation.

Les deux cas (2 et 3) donnent des informations ambiguës. Dans le cas 3, le rang d'importance est significatif mais la fréquence est faible. Abric (2003) précise que cette configuration peut révéler l'existence d'un sous-groupe minoritaire porteur d'une représentation différente, autrement dit le noyau central serait constitué d'éléments présents dans cette case, en sus du noyau central repéré dans la case 1. Dans le cas 2 se trouvent les éléments périphériques les plus importants.

Cette ambiguïté s'interprète en considérant que ces deux configurations (2 et 3) constituent une zone de déséquilibre potentiel, pouvant générer une évolution de la représentation. Les items de la configuration 2 notamment correspondent bien à cette hypothèse.

Les catégories d'items ainsi créées reflètent l'organisation des représentations autour des éléments repérés comme les plus significatifs. L'étude des relations entre les divers éléments du processus représentatif nous guide ainsi dans l'interprétation et la comparaison des représentations entre les jeunes hommes et les jeunes femmes.

L'étude de ces représentations comporte en parallèle, l'identification d'informations pouvant nous orienter dans le mode de pensée des jeunes : il s'agira dans ce contexte de vérifier au moyen d'indicateurs que sont la division et la hiérarchie, dans quelle configuration se trouvent les éléments pouvant les définir.

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Les résultats de notre requête montrent que les jeunes ont mobilisé des informations puisées dans le social qui ont simultanément fait l'objet d'une sélection et d'une *décontextualisation*.

Ces deux premières opérations de l'objectivation ont permis aux informations, qui circulent en référence à une appartenance aux classes féminine ou masculine, de faire l'objet d'un tri en fonction de critères culturels et normatifs auxquels les jeunes s'identifient.

Comme l'indique Jodelet (1984), l'intervention du social se traduit dans l'agencement et la forme des connaissances relatives à l'objet d'une représentation. Ces valeurs forment en quelque sorte des croyances qu'un groupe a intériorisées par les processus de socialisation : famille, école, pairs, médias et autres.

En effet, les propos recueillis comme « métiers d'hommes », « incompatibilité des femmes avec le secteur », « égalité », « droit », « orientation et métiers difficiles », forment le système de croyances, induisant

des implications affectives et normatives, à partir des intériorisations d'expériences, de pratiques, de modèles de conduites et de pensée, socialement inculqués ou transmis par la communication (Jodelet, 1984).

Ces catégories révèlent chez les jeunes sondés une certaine conviction, acquise par socialisation, du caractère naturel associé au féminin et au masculin. A l'instar des travaux de Jodelet (1989), ces éléments sont puisés dans le social où se situent les deux populations, par les cadres d'appréhension que fournit leur bagage culturel, par les codes, valeurs et idéologies liés à leurs appartenances sociales.

D'autres éléments sont de dimension fonctionnelle et expriment des positions, des avis positifs ou négatifs, une forme de référence associée au cadre normatif orientant les communications et les échanges.

Les deux étapes de notre pré-enquête (contexte normatif, contexte de substitution) ont permis d'analyser la constitution de la représentation sociale de notre public. L'enquête complémentaire a abouti à la vérification de la centralité des éléments du noyau préalablement identifiés.

Ainsi, chez les jeunes femmes, l'analyse des premières évocations hiérarchisées révèle que ces dernières font majoritairement référence à « *l'orientation et la diversification professionnelle* », à « *l'expérience* » (premier recueil, contexte normatif) tout en affirmant des valeurs « *d'égalité* ».

Ce positionnement évolue lors de la seconde mise en situation (substitution) où un certain nombre de jeunes femmes expriment des valeurs « *d'égalité* », avec toutefois un sous-groupe reconnaissant « *les métiers et l'orientation difficiles* ». Deux tendances sont observées : l'une favorable à la perspective (« *égalité, avis positifs* ») et l'autre non (« *orientation difficile, métiers d'hommes* »).

Chez les jeunes hommes, une évolution de moindre importance est également observée au niveau des éléments centraux découlant de l'analyse des évocations hiérarchisées. Dès le premier recueil, nous distinguons deux formes de pensée qui s'opposent tout en exprimant des « *valeurs d'égalité* » (« *accords, positions et avis plutôt positifs* » et « *évolutions négatives* »).

Nous retrouvons ces positionnements en contexte de substitution (« *accords, positions et avis plutôt positifs* », « *inconvenients, défauts des femmes* » et « *métiers d'hommes* »). De surcroît, la tendance se confirme par une répartition des choix les plus caractéristiques entre l'élément « *métiers d'hommes* » et celui des « *accords, positions et avis plutôt positifs* ».

En somme, la définition de la représentation sociale des jeunes femmes, sur la base des éléments centraux (case 1), se traduit par un positionnement favorable des femmes dans le bâtiment, le souhait de voir l'égalité s'affirmer dans un contexte où les métiers et l'orientation sont réputés difficiles.

Nous retrouvons cette forme d'ambivalence dans la définition de la représentation sociale masculine : au regard des métiers traduisant une incompatibilité avec les femmes, les hommes expriment une position favorable à leur intégration.

Lorsque l'analyse porte sur les éléments contrastés en rapport avec la zone centrale (case 2), la représentation sociale féminine révèle deux raisonnements opposés, formant deux sous-groupes :

- Le premier, complétant le positionnement favorable préalablement évoqué en révélant que ce secteur n'est pas synonyme « *de métiers d'hommes* », qu'il ne fait pas essentiellement référence à la « *force et condition physique* ».
- A l'inverse, le second raisonnement dévoile des avis défavorables, renforcé par l'idée que ce secteur est incompatible avec les femmes car il est question de « *force et de condition physique* ».

La représentation sociale masculine repose sur un schéma similaire, développant deux formes de pensée, tout en étant plus diversifiée et affirmée dans la nature des éléments identifiés :

- un premier raisonnement rejoint l'image d'inaccessibilité de la femme au regard de la « *dureté des métiers* » et des difficultés que représente cette orientation, pour laquelle « *force et condition physique* » s'opposent à la « *fragilité des femmes* » ; par ailleurs, cette situation engendre des « *évolutions négatives* » dans un contexte où « *l'égalité* » n'est pas significative de progrès.
- Le second raisonnement est fondé sur le souhait « *d'orientation et d'intégration des femmes* » dans cet environnement qui ne semble pas « *difficile* », n'entraînant pas nécessairement la mobilisation de « *capacités physiques ou d'évolutions négatives* », permettant de faire valoir « *l'égalité* » et le respect envers les femmes.

De notre point de vue, sur l'ensemble des personnes rencontrées, hommes et femmes, deux sous-groupes ressortent avec chacun une pensée qui se fonde sur des univers symboliques différents :

- Un sous-groupe favorable (avis positifs, secteur non exclusivement destiné aux hommes, pas nécessairement de recours aux capacités physiques), croyant en l'égalité et aux évolutions qu'elle engendrerait dont l'atténuation des différences, malgré un contexte où les métiers sont réputés difficiles ;
- Un sous-groupe défavorable et sensible considérant ces métiers comme des métiers masculins, nécessitant le recours à la force et à la condition physique, développant des avis négatifs, la difficulté et la dureté du secteur.

Ayant ainsi fait émerger une représentation sociale masculine plus rigide, se référant à de nombreuses différences entre les deux sexes, dans

un contexte où évoluent essentiellement des hommes, nous proposons de mesurer l'impact du sexe et celui du genre à l'aide de ces deux indicateurs : la « division » et la « hiérarchie ».

Ces deux façons de se représenter l'objet, qu'elles soient dans leur définition positive ou négative, comportent majoritairement des éléments exprimant une forme de division, et mettent en avant des différences naturelles ou construites entre hommes et femmes.

En effet, les termes « *orientation difficile, inaccessibilité des femmes dans le secteur* », « *métiers d'hommes* » expriment une division du travail basée sur des croyances et normes d'ordre culturel.

Par ailleurs, « *force et condition physique* » ou « *dureté des métiers* » renvoient fondamentalement à l'importance que ces jeunes accordent au sexe, permettant des différences d'ordre physiologique, véritable « *réceptacle de classifications* » pour reprendre l'expression de Delphy (2001), en quelque sorte un contenant où viennent se stocker des potentialités inhérentes aux catégories du féminin et du masculin.

Ces éléments semblent se rattacher à la nature ou à des particularités culturelles découlant de celle-ci. Dans ce contexte, les différences de fonctions qu'induit le sexe entre hommes et femmes, exprimées de manière implicite, précèdent toute prise en compte des caractéristiques sociales pouvant situer l'évolution des femmes dont l'antériorité du sexe sur le genre.

Ces raisonnements selon Delphy (2001) sont sous l'emprise du sexe pour penser féminin ou masculin, induisant la division du travail, la distinction entre le potentiel des femmes et celui des hommes.

De surcroît, dans les positions les plus déterminées, ces différences engendrant une classification des femmes et des hommes selon une configuration physique pour reprendre l'expression de Goffman (2002), aboutissent à une division du travail apparaissant comme naturelle, puisqu'elle semble encore associée aux rôles productifs des hommes, soit dans notre contexte les plus manuels et physiques ainsi qu'aux différences de force physique entre les sexes.

Ces distinctions recouvrant une importance particulière dans la pensée des stagiaires, n'expriment pas, ou très peu, dans le noyau de leur représentation, les évolutions qu'engendrerait l'orientation des femmes dans la filière.

Dans le prolongement de Delphy (2001), le sexe et les fonctions anatomiques qu'il induit constituent un frein à penser le genre, c'est-à-dire à examiner en priorité toutes les hypothèses sans parti pris au préalable.

En définitive, dans les deux représentations sociales, féminine et masculine, tout semble se rattacher à une forme de division entre les hommes et les femmes, une emprise du sexe dans le système de pensée.

En d'autres termes, une forme d'idéologie se reflète dans la différence entre hommes et femmes qui repose sur un socle naturel, le sexe et ses fonctions, produisant deux principes sexués, deux manières de fonctionner, deux types de potentialités.

Nous référant aux éléments de théorisation avancés par Delphy (2001), penser le genre nécessite alors de renverser le modèle dominant, défini comme une forme de croyance liée à une différence fondamentale entre les sexes.

En somme, en se référant au *status*, autrement dit la place, le (ou les) rôle(s) et les activités dans la société de l'individu, l'objectif est « *de délimiter et revendiquer un territoire pour le social* » (Delphy, 2001, p. 252). De la même manière, pour Goffman (2002) réfléchir au sexe supposerait de le considérer comme une propriété des organismes et non comme une classe d'organismes.

A l'appui de ces réflexions, nous avons tenté d'analyser dans les éléments les plus représentatifs du noyau central ou des éléments contrastés, ceux pouvant se rapporter à une forme de prise en compte du genre à l'aide de l'indicateur « hiérarchie » : en pratique, nous avons recherché des caractéristiques exprimant la position de *status*, le(s) rôle(s) et les activités des femmes, en lien avec leur évolution dans l'organisation sociale.

Les avis positifs révèlent un positionnement favorable laissant entrevoir que la femme peut trouver sa place dans cet environnement, mais ce corpus ne donne pas d'indications sur les particularités sociales liées à la place et à l'évolution des femmes.

Le corpus lié à l'idée d'« *égalité* » révèle, quant à lui, un moyen d'évolution du *status* de la femme dans ce contexte, face aux inégalités entre les femmes et les hommes, qui sont pensées comme découlant de rôles sociaux assignés ou prescrits, eux-mêmes vraisemblablement perçus comme découlant de la nature.

Cette catégorisation de la représentation est davantage perçue comme un outil au service des différences entre les hommes et les femmes, qu'une caractéristique définissant la place que peuvent occuper les femmes.

En revanche, nous aurions pu identifier par les évocations se référant à « l'orientation et la diversification professionnelle », à « l'expérience », à « la formation et à l'apprentissage », aux « évolutions positives », à « l'adaptation », certaines caractéristiques sociales pouvant définir la place et les activités des femmes, permettant leur évolution dans ce milieu.

Cependant, nous ne pouvons établir un lien précis entre ce corpus et la prise en compte du genre dans la pensée des jeunes, ce corpus se révélant au fil des recueils de données peu significatifs des représentations, essentiellement en zone périphérique et en cases 2 et 4.

Ainsi, le raisonnement sur le modèle dominant ou plutôt sur « *l'ordre prédominant* » pour reprendre l'expression de Delphy (2001) aboutit à la division entre les sexes, puis à la division du travail, comme conséquence biologique des fonctionnements entre hommes et femmes selon leurs capacités, leurs potentiels respectifs mais également des rôles et des activités assignés.

Autrement dit, il se produit une sorte d'identification par un étiquetage lié au sexe, comme le rappelle Goffman (2002), différenciation entre homme et femme envisagée selon une dichotomie naturelle et non comme une dichotomie sociale.

L'émergence du social se rapportant à l'indicateur de « hiérarchie » semble intervenir de manière secondaire dans les zones périphériques. Les éléments les plus représentatifs définissant des indicateurs de division découlent de la nature et engendrent une répartition sexuée des rôles et des activités.

Cette dimension biologique qui conditionne la perception des jeunes concernant les femmes dans le bâtiment différencie la femme et l'homme dans une fonction très réductrice, celle inhérente aux différences de force et de capacités physiques.

Les caractéristiques liées à la place de la femme dans le BTP en lien avec l'évolution des rapports entre femmes et hommes ne sont pas les éléments les plus représentatifs dans la pensée des jeunes. L'orientation des femmes dans le secteur est soumise à une influence de représentations sociales élaborées sur des différences naturelles ou construites entre les sexes.

Dans leur ensemble, les représentations masculines ou féminines liées à l'orientation et la formation des femmes dans le bâtiment sont fondées sur un raisonnement privilégiant des différences naturelles.

Ce constat est en adéquation avec la perception qu'ont ces jeunes du secteur bâtiment, représenté par les métiers les plus courants, les plus manuels et physiques (maçon et manoeuvre, carreleur, peintre, électricien).

Cette observation nous semble essentielle afin de comprendre les raisons du désintérêt des femmes pour ce secteur. En effet, la *triangulation* entre métiers du bâtiment, métiers difficiles et métiers d'hommes chez les personnes rencontrées induirait une image fortement stéréotypée de la représentation de l'orientation des femmes dans le secteur.

Pourtant, la dernière spécialité préparée par les jeunes hommes est minoritairement la filière BTP. De notre point de vue, ceci renforce le besoin d'insister sur la découverte du secteur BTP, en pleine mutation, et à la nature de ses emplois, notamment faire part des évolutions technologiques améliorant les conditions de travail, des possibilités de diversification professionnelle ainsi que des nouveaux gisements d'emploi.

Cette présentation des métiers du bâtiment par les responsables de l'orientation et de l'insertion devrait permettre une revalorisation de la filière

pour laquelle les jeunes, et notamment les femmes, ne montrent encore que très peu d'intérêt.

En effet, parmi les 60 jeunes femmes rencontrées, les spécialités préparées sont essentiellement dans les domaines du tertiaire et des services, traduisant une sorte de conformisme dans le choix d'orientation, renvoyant à une répartition préalable entre les disciplines : administratif et services pour les femmes, industrie et bâtiment pour les hommes.

Des obstacles culturels, en partie dus aux différences de capacités physiques entre hommes et femmes pèsent ainsi sur l'orientation scolaire ou professionnelle. Ils se traduisent notamment par des stéréotypes sur la base des rôles assignés aux hommes et aux femmes, et se révèlent dans notre contexte, sous la forme de clichés associés aux métiers.

CONCLUSION

Les résultats de cette étude mettent en évidence la nécessité d'une transformation des représentations sociales liées à l'orientation et à la formation des femmes dans un domaine traditionnellement réservé aux hommes.

Cette évolution se trouve à la source d'un changement envisageable des mentalités et des comportements, de manière à éviter les automatismes en matière de choix d'orientation et de formation.

Dans le même temps, il nous semble intéressant de faire évoluer les représentations liées au secteur B.T.P., en insistant sur la diversité des métiers d'interface, de suivi technique et administratif.

Les métiers étant connus de manière restreinte chez la population étudiée, a fortiori interprétés comme essentiellement physiques et manuels, il devient essentiel d'informer et d'accompagner les jeunes de manière plus soutenue lors de leurs choix d'orientation.

De surcroît, les métiers d'exécution étant encore considérés comme des « *métiers d'hommes* » et rattachés à des compétences techniques, capacités physiques et rudesse des conditions de travail, il est avant tout nécessaire de favoriser l'orientation et la formation des femmes vers des postes de bureau d'étude ou d'encadrement, pour lesquels un besoin de recrutement est constaté en métropole comme à La Réunion.

Nous pouvons, à l'issue de ces divers constats, confirmer que les éléments de représentations sociales de notre public en situation de formation préparatoire à l'insertion professionnelle, constituent un frein à l'orientation et la formation des femmes dans le secteur BTP.

Ce travail d'analyse nous permet d'observer que ces représentations ne sont pas favorables à l'amélioration de la situation économique (chômage féminin, réponse aux besoins importants de main-d'œuvre dans le secteur).

BIBLIOGRAPHIE

- ABRIC J.C., 2003, *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Ramonville St-Agne : Ed. Erès, 295 p.
- BAUDELLOT C., 2004, « Le genre, le clivage le plus vivant de notre société », in Bard C., Baudelot C., Mossuz-Lavau J., *Quand les femmes s'en mêlent, genre et pouvoir*, Paris : Ed. De La Martinière, 382 p.
- DELPHY C., 2001, *L'ennemi Principal 2, Penser le genre*, Paris : Ed. Syllepse, 389 p.
- DELPHY C., 2002, « Penser le genre : quels problèmes », in M.C. Hurtig, M. Kail, H. Rouch, *Sexe et genre, De la hiérarchie entre les sexes*, Paris : Ed. CNRS, p. 89-100.
- ETIENNE J., 2004, « Femmes », *Dictionnaire de sociologie*, Paris : Ed. Hatier, p. 210-218.
- GOFFMAN E., 2002, *L'arrangement des sexes*, Paris : Ed. La Dispute, 117 p.
- GUIONNET C., NEVEU E., 2004, *Féminins / Masculins, Sociologie du genre*, Paris : Ed. Armand Colin, 286 p.
- JODELET D., 1984, « Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie », in S. Moscovici, *Psychologie sociale*, Paris : PUF, p. 357-378.
- JODELET D., 1989, *Les représentations sociales*, Paris : PUF., 425 p.
- MARTINEZ A., 2006, Le rapport au travail des jeunes réunionnais, étude des processus émergents, thèse, Université de La Réunion.
- MOLINER P., RATEAU P., COHEN-SCALI V., 2002, *Les représentations sociales, pratique des études de terrain*, Presses Universitaires de Rennes, 230 p.
- MOSCOVICI S., 1976, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris : PUF, 2^e éd., 506 p.
- MOSCOVICI S., 1984, *Psychologie sociale*, Paris : PUF, 565 p.
- MOSCOVICI S., 1989, « Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire », in D. Jodelet, *Les représentations sociales*, Paris : PUF, p. 62-85.
- QUIVY R., CAMPENHOUDT L.V., 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Dunod, 287 p.